contre les portes et les fenêtres, qui volèrent en éclats.

Une plainte, naturellement, a été déposée.

— *Dans une cave.* — Des gamins jouaient rue de Vasquehal dans une maison en construction, quand l'un d'eux, poussé par ses camarades, tomba la tête en avant dans la cave. Il en a été quitte heureusement pour la peur et une blessure à la tête.

Hem. — Voici le résultat du carrousel organisé dimanche dernier :

1er prix, M. Jules Drouler, à Hem ; 2e, M. Désiré Plouvier, à Toufflers ; 3e, M. Narcisse Destombes, Bondues ; 4e, M. Casiodore Glorieux, Marquain.

5e prix, M. Eloi Picavet, Leers ; 6e, M. Jean-Baptiste Lebrun, Bondues ; 7e, M. Pierre Butin, Wasquehal ; 8e, M. Louis Carrette, Lys ; 1re suprise, M. Antoine Dupont, jeune homme âgé de 14 ans, à la Croix-Rouge, Tourcoing ; 2e, M. Désiré Lefebvre, Lesquen ; 3e, M. Ch. Nutte, Hem.

Les cavaliers, au nombre de 62, s'étaient réunis au Petit-Lannoy ou la musique municipale est allée les chercher.

Le carrousel a commencé à six heures en présence d'un nombreux public, pour se terminer à neuf heures. Voici les résultats :

1er prix, 80 fr., à M. Jules Castel, d'Emmerin ; 2e, 50 fr., Casimir Destombes, de Bondues ; 3e, 30 fr., Bouche Clovis, d'Hem ; 4e, 20 fr., Charles Nutte, d'Hem ; 5e, 15 fr., Henri Glorieux, de Marquain ; 6e, surprise, Casiodore Glorieux, de Marquin ; 7e, surprise, Louis Franchomme, d'Hem ; 8e, surprise, L. Deldalle, d'Hem ; 9e, surprise, Louis Braquaval, d'Hem.

Ces carrousels avaient été organisés par MM. Leuridan, maire de Hem ; Mulliez-Devailly, ancien maire de Lannoy, Dauphin et Masquelier dont chacun cennait le dévouement.

Lys-les-Lannoy. — *Conseil municipal.* — Séance du 2 juin 1890.

La séance est ouverte à cinq heures un quart, sous la présidence de M. Louis Boutemy, maire.

Sont présents : MM. Agathon Jonville, Pierre Echevin, adjoints ; Delannoy, Louis Meurisse, Pierre Dubar, Fiévet, Corsin, J.-L. Barbieux, Henri Desprez, François Beuscart, Aimable Selosse, Alphonse Fauvarque, Pierre Desprets, Achille Droissart, Paul Salembier, Louis Lepers.

Absents : Henri Gossart, Jean-François Hespel, Pierre Six, Jules Hespel.

M. Hénaert, secrétaire de la mairie, donne lecture du procès-verbal de la dernière séance qui est adopté sans observation.

M. le Maire fait l'énumération du budget administratif de 1890. Approuvé.

M. Fiévet, à propos du carrousel, demande si le profit de cette fête est pour la caisse de la commission du carrousel ou pour le bureau de bienfaisance.

M. le Maire. — Pour le bureau de bienfaisance.

M. Fiévet. — Depuis que le carrousel existe à Lys, la commission devrait avoir assez d'argent en caisse pour organiser cette fête à ses frais.

Sans être hostile au carrousel, je verrais avec satisfaction que la commission se serve de ses fonds.

M. le Maire. — Si nous refusons cette subvention de 300 fr. pour le carrousel, nous devons la voter pour le bureau de bienfaisance, ce qui occasionnera une perte pour les pauvres, attendu que la somme remise par la commission de cette fête au bureau de bienfaisance est toujours supérieure à celle que lui accorde le conseil municipal.

Plusieurs conseillers. — Depuis combien de temps, le carrousel existe-t-il ?

M. le Maire. — Depuis quatre ans.

M. Delannoy. — Il faudrait être certain que la commission du carrousel fait des bénéfices.

M. Fiévet. — Je trouve qu'on doit user de ses propres ressources avant d'en demander aux autres ; moi je me sers de l'argent que j'ai dans mon portemonnaie avant d'avoir recours à autrui.

M. le Maire. — La subvention de 300 fr. n'a jamais été payée à la commission du carrousel quoique votée chaque année pour elle. Elle possède 700 fr. en obligations sur la ville de Bruxelles qu'elle doit dépenser avant de toucher à la somme que lui accorde le Conseil.

Au premier carrousel, la commission a versé 700 fr. au bureau de bienfaisance y compris la subvention, l'année dernière encore ; moi-même, j'ai versé les 300 fr. pour les indigents et la commission du carrousel lui a au surplus remis 120 fr. provenant des quêtes qui ont été faites et jusque maintenant les pauvres n'ont eu que des bénéfices à retirer de cette subvention.

M. Fiévet. — S'il fait du mauvais temps, s'il arrive de l'orage, la fête est gâtée et nous en sommes pour nos 300 francs, à mon avis il vaut mieux le certain que l'incertain.

M. A. Fauvarque. — Mais si le temps est favorable nos 300 francs en rapporteront 500 francs, le bureau de bienfaisance ne fera qu'y gagner.

De toute manière, la subvention n'est versée à la commission que quand celle-ci a épuisé toutes ses ressources. Nous n'avons qu'une seule fête dans la commune et je crois qu'il est utile de la maintenir.

M. le Maire. — Dans toutes les fêtes, on mange de l'argent plus qu'on en gagne.

Par exception, à Lys, on en retire un bénéfice dont les indigents profitent.

M. Fiévet. — A Hem, le Conseil municipal ne vote pas de subvention et pourtant c'est un des plus beaux carrousels des environs, il me semble qu'à Lys les organisateurs pourraient aider de leurs fonds.

Plusieurs conseillers. — Nous n'en savons rien et nous trouvons qu'une fête au profit des pauvres, mérite l'appui du Conseil municipal.

M. le Maire. — Je propose le vote sur cette question.

Par 10 voix contre 6 et un bulletin blanc, la subvention accordée au carrousel est maintenue.

(*A suivre.*)

Voir aux étalages du **Grand Camélia**, *1, rue de la Gare, LILLE*, un lot de brochés et pékins noirs, tout soie, vendus aux prix incroyables de 3 fr. 90 à 4 fr. 90 le mètre. 22834

Huit jours après !

Ruillé-sur-Loir (Sarthe), le 12 décembre 1889. — Je souffrais d'un refroidissement qui me donnait tous les soirs un mal de tête et une migraine insupportables, avec nausées, etc. Après avoir employé vos Pilules Suisses pendant huit jours j'ai été complètement débarrassé de tous ces malaises. Je vous autorise à le publier. (Sig. lég.)

223191d ALEXANDRE BESNARD.

PILULES GICQUEL, purgatives. 1f50

TEINTURERIE SONNEVILLE
11, rue du Vieil-Abreuvoir, 11, Roubaix

LETTRES MORTUAIRES ET D'OBITS

IMPRIMERIE ALFRED REUOUX. — AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (grande édition), et dans le *Petit Journal de Roubaix*. — *La Maison se charge de la distribution à domicile à des conditions très avantageuses.*

TOURCOING

Les fêtes de gymnastique. — Le programme de la Xe fête régionale de l'Association des Gymnastes du Nord et du Pas-de-Calais qui se donnera à Tourcoing les 24 et 25 août prochain vient d'être publié. Cette fête aura la même importance que celle qui a eu lieu récemment à Besançon, lors du passage, en cette ville, du président de la République.

Du reste, les exercices dans l'un et l'autre concours sont absolument les mêmes.

En attendant que nous revenions en détail et plus longuement sur ce programme, disons dès aujourd'hui qu'on a recueilli un grand nombre d'adhésions et entre autres celles de cette célèbre société belge, dont les membres sont de toutes jeunes filles ; la grande société suisse de Paris et les pupilles du Havre qui passent pour n'avoir pas de rivaux ni en France ni ailleurs.

Il y aura 10,000 fr. de prix, répartis de la manière suivante :

Concours d'honneur, 1,500 fr. ; Concours Régional, 2,000 fr. ; Concours National, 2,000 fr. ; Concours Etranger, 2,000 fr. ; Concours de Pupilles, 480 fr. ; Concours de Jeux Athlétiques, 250 fr. ; Concours individuel Artistique, 1,500 fr. ; Primes d'éloignement, 300 fr.

Conseil municipal. — Le Conseil municipal tiendra vendredi prochain la deuxième séance de la session ordinaire de mai.

Une liste de protestation des débitants de boissons du département du Nord est déposée chez M. Maillet, cabaretier, rue du Tilleul n° 89. Les cabaretiers qui voudraient donner leur signature sont priés de s'inscrire dans le plus bref délai possible.

L'affaire de divulgation de secrets de fabrique, au préjudice de la maison Rombeau et Monnier, relativement à l'imitation des tapis de Smyrne, viendra devant la chambre des appels correctionnels de la Cour de Douai, le mardi 10 juin.

Les régates. — Aux membres du Jury que nous avons donnés dans notre précédent numéro, il faut ajouter M. Caron-Deligne, du cercle de l'Aviron de Roubaix.

Félicitations à deux agents de police. — Nous avons relaté, il y a quelque temps, la conduite courageuse des deux agents de la sûreté Martens et Debuigne qui avaient prêté leur aide à des douaniers à la poursuite d'une bande de fraudeurs, dont plusieurs, grâce à eux, ont pu être arrêtés, non sans danger, dans les rues et terrains vagues de la ville. M. le directeur des douanes, a adressé par l'entremise de la mairie, des félicitations méritées à ces braves agents.

La loi Grammont. — A propos de dégâts commis dans les récoltes, nous avons donné les noms de quatre gamins de la rue Capelle, âgés de 8 et 9 ans, qui étaient poursuivis pour jets de pierres sur terrains ensemencés et mauvais traitements sur un animal domestique, un superbe cheval qui avait été mis à paître dans une pâture de la rue du Beau Laurier et que les garnements ont tellement affolé en lançant sur lui des morceaux de briques que la pauvre bête est allée se meurtrir, se déchirer contre les fils de fer (ronces artificielles) formant la cloture du pré. On croyait au premier moment que l'animal devrait être abattu.

Une voûte écroulée. — Lundi après midi une voûte de cave s'est écroulée tout à coup dans une maison en construction rue Nationale. Un maçon qui se trouvait en danger d'être écrasé a pu se sauver à temps de sorte que l'accident se réduit à des dégâts matériels sans grande importance.

Une idée d'ivrogne. — Dans la nuit de samedi à dimanche, l'agent de police Vandendrissche qui demeure tout au bout de la rue de la Latte, près du cabaret « Au Vert-Pré », entendit frapper à coups redoublés à sa porte et s'empressa d'ouvrir une fenêtre pensant qu'on venait le demander pour affaire relative à son service. Un jeune homme vint se camper en face de lui : « Rends-moi ma casquette, fainéant, vaurien, voleur, ou je démolis ta cambuse ! » et le quidam chercha à prendre l'agent au collet.

Voyant qu'il avait affaire à un ivrogne il chercha à le calmer et l'engagea à poursuivre sa route. A peine la fenêtre était-elle refermée qu'on frappa plus fort encore.

Vandendrissche alors endossa son uniforme et sortit. « Ma casquette ! criait toujours l'individu ! il me faut ma casquette ou sinon... ! L'agent patienta encore et chercha à faire entendre raison à ce singulier personnage.

Il allait rentrer chez lui, mais l'autre fit un bond et se planta sur la porte en criant : « Tu ne passeras pas avant de m'avoir rendu ma casquette, fainéant, voleur, etc. » Il fallut bien le conduire au poste. Pendant tout le trajet, l'halluciné répétait toujours en se débattant : « Ma casquette ! ma casquette ! »

Le malheureux s'appelle Alfred Drouart, tisserand, âgé de 19 ans, demeurant à Roncq, au Petit-Roubaix. Il a été conduit lundi à Lille.

Vagabondage et mendicité. — Le garde Flipo trouvait lundi, vers midi, couché dans un hangar de la Croix-Rouge, le nommé Victor Detrain, né à Tournai, âgé de 14 ans. Ce malheureux qui se dit bâcleur ne fait que vagabonder et ne vit que de mendicité. Il sera conduit aujourd'hui à Lille, et sa peine subie, on le remettra aux autorités de son pays.

Linselles. — S'il ne faut pas éveiller le chat qui dort, il ne faut cependant pas laisser les ivrognes dormir sur les trottoirs.

Deraedt, mécontent d'être réveillé dimanche soir par la police, a injurié les agents, les a frappés et témoignait des idées tellement belliqueuses, qu'il a été nécessaire de le ligotter pour le transporter au poste.

Il en est sorti le lendemain avec deux contraventions.

PRIMES-MUSIQUE

Voici deux ravissantes **Primes-musique** que nous sommes heureux d'offrir à nos abonnés et lecteurs.

Ce sont deux **Albums** édités avec un grand luxe de papier, de gravure et de couverture.

Ces albums — un *Album de chant* et un *Album de piano* — contiennent chacun vingt morceaux empruntés aux ouvrages des Maîtres les plus célèbres de notre temps.

Dans l'**Album de chant**, on trouve, entre autres extraits intéressants : la Romance de *Faust*, l'Air de Marguerite, le Chant des Vieillards, la Sérénade de *Roméo et Juliette*, le Soir, la Cavatine de *Mireille* (GOUNOD) ; l'Air et le Cantabile de *Carmen* (BIZET) ; *Où va-t-il beau nuage !* de FÉLICIEN DAVID ; le Duo des *Contes d'Hoffmann* (OFFENBACH) ; le Duo du *Grand Mogol* et la Ballade de la *Muscotte* (AUDRAN) ; les Colombes de *Schamnibô* (REYER) dont les représentations se poursuivent en ce moment même à Bruxelles avec un si grand et si légitime succès ; *Rosette*, de VICTOR MASSÉ, etc., etc. **Prix : 6 fr.**

L'**Album de piano** (moyenne force) publie : la *Valse de Faust* ; la *Polka de la Mascotte* ; la *Valse de Roméo et Juliette* (valse du Rêve) ; l'*Habanera*, de *Carmen* ; la *Valse de l'Hirondelle*, de *Mireille* ; le *Quadrille de la Mascotte* ; la *Mazurka des Bijoux*, de *Faust* ; le *Quadrille des Lanciers* ; la célèbre *Polka des Roses*, de G. de Lille ; la célèbre rêdowa *Un Premier Rêve* ; le grand succès la *Polka du Colonel*, etc., etc. **Prix : 6 fr.**

Pour les recevoir franco envoyer en outre le montant des frais de port soit à 0 fr. 60 c. pour un album et 0 fr. 85 c. pour les deux.

Adresser les commandes à la librairie du *Journal de Roubaix*, 17, rue Neuve.

LILLE

Le Congrès des brasseurs. — Il y a environ un an, les principaux brasseurs de la France et de la Belgique se réunissaient dans un banquet sur la tour Eiffel, à la suite du Congrès de brasserie qui a eu lieu à l'occasion de l'Exposition. Enchantés des résultats de ce premier Congrès, les brasseurs, sur l'initiative des brasseurs de la banlieue de Paris, décidaient qu'un nouveau Congrès aurait lieu à Lille en 1890.

C'est ce Congrès qui a été inauguré lundi matin à Lille. La cérémonie a commencé à dix heures par la réception des délégués et leur présentation à la mairie. MM. Georges Vandamme, président du Syndicat des brasseurs de Lille, et Delemer, président du Syndicat régional du Nord, ont présenté à M. Géry Legrand, maire de Lille, ayant à ses côtés M. Faucher, adjoint au maire, et Coutamine, secrétaire général de la mairie, M. Loffrin, président de l'Union des syndicats des brasseurs français.

Après les compliments d'usage et les souhaits de bienvenue, M. Géry Legrand invite les délégués au congrès à passer dans la salle des séances du Conseil, où les vins d'honneur leur sont offerts.

Outre les notabilités de la brasserie que nous venons de nommer, citons encore :

MM. Herbros, président, et Daubresse, vice-président du syndicat des brasseurs belges ; Duclaux, membre de l'Institut, Boyer, président du syndicat des brasseurs du Centre et du Midi ; Cirier, président du syndicat de la banlieue de Paris ; Wilsteck, professeur à l'Ecole de brasserie de Louvain ; Van den Hule, directeur de l'Ecole de brasserie de Gand ; Van Laert, professeur à la même école, Duménil fils, représentant la brasserie de Paris ; Betting, représentant la brasserie de l'Est, etc., etc. En tout, environ quatre-vingt délégués.

A dix heures et demie, la réception était terminée et les délégués se donnaient rendez-vous pour midi au *Nouveau Cercle*, où un déjeuner intime, auquel assistait M. Faucher, leur a été offert.

A trois heures, ont commencé les travaux du Congrès : réunis dans la salle du concert, les délégués ont examiné longuement diverses questions intéressant la brasserie, notamment les projets de M. Rouvier et leurs conséquences.

M. Taffin Binault prend le premier la parole et rappelle en quelques mots la fondation de l'Union générale des syndicats de la Brasserie française provoquée par M. Tourtel de Tattouville sur la base d'une répartition proportionnelle des différents syndicats régionaux

M. Taffin donne alors la parole à M. Duclaud, membre de l'Institut, professeur à la faculté des sciences de Paris et directeur du laboratoire des fermentations à l'Institut Pasteur.

M. Duclaud, en termes éloquents, fait ressortir l'utilité d'une semblable institution.

Après lui, M. Taffin-Binault reprend la parole et étudie une question d'intérêt général pour la brasserie, celle de la production des orges.

M. de Geyter, rédacteur au journal la *Brasserie du Nord*, insiste sur cette question qu'il expose à fond et qu'il examine tant au point de vue agricole qu'au point de vue de la brasserie.

M. Delemer appelle l'attention de l'assemblée sur le transport des bières.

M. Planquet, dans un travail très étudié, demande que la Compagnie de chemin de fer abaisse la taxe perçue et que le transport soit limité à 36 heures.

La séance a été ensuite levée après l'adoption des conclusions du rapport de M. Planquet.

Le soir à sept heures un banquet a réuni à l'hôtel du Maisniel, la plupart des membres du Congrès où MM. Taffin-Binault, Duclaud, Boyer ont porté des toasts.

M. Faucher, adjoint, a remercié les membres, au nom de la municipalité. M. Van der Mollen, d'Anvers, a bu à la France.

La musique des canonniers a prêté son concours.

Commission départementale. — La commission départementale se réunira le mercredi 4 juin prochain, à deux heures et demie précises.

MAITRE PARTOUT

Comme César, Vaissier aime les jeux hippiques ;
Avec un art suprême il conduit ses chevaux,
Et prouve par son chic élégant, magnifique,
Qu'il est maître aussi bien sur le turf qu'au Congo.

Un invité du Concours hippique au Savonnier Roubaisien. 22822d

CONCERTS & SPECTACLES

Le « Cercle du Dauphin » a donné lundi, à huit heures et demie, une soirée intime à ses membres honoraires : le programme des plus variés a été très goûté et très applaudi.

L'orchestre symphonique a obtenu un légitime succès dans *Poète et Paysan* et dans la valse de *Faust*.

L'aubade familière de Lacome, dite par M. Baratte, a fait beaucoup plaisir.

Mlle Devriendt et MM. Hache et Duhem ont excité à plusieurs reprises les applaudissements de l'auditoire, par leurs chants et ont été plusieurs fois rappelés.

Le clou de la soirée a été certainement les deux joueurs de xylophones, MM. Deprès et T. Delcambre, travestis en clowns, qui ont exécuté la sérénade des mandolines avec un accord et une sûreté remarquables.

Bonne soirée dont chacun a emporté une excellente impression.

CONCOURS FÉDÉRAL
DES SOCIÉTÉS DE TIR DU NORD

La cérémonie de la distribution des prix du concours fédéral des sociétés de tir du Nord, qui a eu lieu hier à Hesdin, avait attiré dans cette ville une foule énorme. Dès le matin, sont arrivés les délégués des sociétés de tir de la région, des sociétés de gymnastique et des régiments du 1er corps d'armée.

Parmi les notabilités présentes, signalons : M. Buisson, délégué du ministère de l'instruction publique ; M. Alapetite, préfet du Pas-de-Calais ; M. Boucher-Cadart, le sympathique président du Conseil général ; M. Camescasse, ancien préfet et ancien député du département ; M. Boudenoot, député de Montreuil ; M. Pierre, inspecteur d'Académie ; M. Guyot-Laligant, conseiller général ; M. Deleplanque, président des Carabiniers d'Artois ; les vice-présidents de la Fédération des sociétés de tir du Nord.

Le concours de tir parfaitement organisé a eu lieu à midi au Stand. Voici les noms des principaux lauréats à qui les prix sont échus : M. Beaumont, lieutenant au 73e d'infanterie ; M. Maubert, président de la « Concorde » de Calais ; M. Leverd, de la Société de tir d'Hesdin.

Le 1er prix de tir militaire est accordé à M. Mugnier, adjudant au 110e d'infanterie, à Dunkerque.

Le 8e régiment de ligne a obtenu quatre prix.

La distribution des récompenses a eu lieu à trois heures, dans la salle des fêtes de l'Hotel-de-Ville, devant une foule nombreuse. Sur la place d'Armes, la société d'éducation militaire fait la haie au passage du cortège, et la fanfare le *Réveil musical* exécute la *Marseillaise*. Dans la salle des fêtes, sur l'estrade, à côté de M. Buisson, ont pris place les autorités civiles et les officiers du 19e chasseurs à cheval et du 73e de ligne.

Dans l'assistance, on remarque un grand nombre de dames et les délégations des régiments du 1er corps qui ont pris part au concours. Après l'exécution d'une brillante fantaisie par le *Réveil musical*, M. Boucher-Cadart prend la parole. Il retrace en excellents termes la courageuse conduite des habitants d'Hesdin pendant la guerre 1870-71 ; puis il fait l'historique de la Société de tir d'Hesdin et de la Fédération des sociétés du Nord. Il termine en exhortant ses auditeurs à être de bons Français ; pour être de bons Français, à être de bons tireurs. (Longs applaudissements).

M. Buisson prend la parole après M. Boucher-Cadart, qu'il félicite et remercie ainsi que la Société de tir d'Hesdin et la Fédération du Nord. Il trace ensuite le portrait du soldat moderne, qui doit être avant tout un tireur expert. L'orateur rend justice à l'initiative individuelle et énumère enfin les résultats acquis par la jolie petite ville d'Hesdin.

Son exemple mérite d'être suivi. Il termine son discours en exprimant au nom du gouvernement ses chaleureux encouragements à l'oeuvre entreprise par la Fédération du Nord et particulièrement par la ville d'Hesdin.

Cette allocution, empreinte d'un grand patriotisme, est très applaudie. La distribution des prix du concours fédéral a lieu ensuite. Ils sont proclamés par M. Lebrun, vice-président de la Société de tir d'Hesdin. Voici les principaux :

Fusil gras : 1er prix, M. Marais ; 2e, M. Dervaux ; 3e, M. Leverd ; 4e, M. Bar. — Prix par sociétés : 1er prix, Béthune ; 2e, Amiens.

Armes de tout système : 1er prix, M. Dervaux ; 2e, M. Beaumont ; 3e, M. Leverd. — Prix par sociétés : 1er prix, Roubaix ; 2e, Amiens.

Concours de revolver. — 1° Officiers de l'armée active : 1er prix, M. Banneville ; 2e, M. Beaumont ; 3e, M. Battesti. — 2° Officiers de la réserve et de l'armée territoriale : 1er prix, M. Dervaux ; 2e. M. Hache ; 3e, M. Outrebon.

Concours de fusil Gras pour les sous-officiers : 1er prix, M. Mugnier ; 2e, M. Boucher ; 3e, M. Fontaine.

Cette brillante cérémonie se termine par la proclamation des lauréats du concours spécial de la Société d'Hesdin.

Le soir, à six heures et demie, un banquet de 120 couverts a eu lieu à l'hôtel de France. Au dessert, des toasts fort applaudis ont été portés par MM. Bereuil, maire d'Hesdin ; Alapetite, préfet du Pas-de-Calais ; Boucher-Cadart, président du Conseil général ; Camescasse, Boudenoot, l'excellent député de la circonscription, et Buisson, délégué du ministre de l'instruction publique.

La cérémonie a pris fin vers minuit.

NORD

Le port de Dunkerque. — Le mouvement général de notre port pendant le mois d'avril donne une augmentation sensible sur le mouvement du mois correspondant de l'année dernière. Il est entré au port 112 navires français, jaugeant 47,451 tonneaux et 158 navires étrangers jaugeant 79,023 tonneaux soit ensemble 270 navires et 126,474 tonneaux.

A la sortie, nous avons 118 navires français jaugeant 47,665 tonneaux et 161 navires étrangers jaugeant 93,978 tonneaux, soit ensemble 279 navires et 141,643 tonneaux, ce qui représente un total général de 549 navires et 268,117 tonneaux.

Le mouvement du mois correspondant de 1889, représentait 476 navires et 239,479 tonneaux soit une différence en faveur de 1890, de 73 navires et 28,638 tonneaux.

Depuis le 1er janvier jusqu'au 30 avril 1889, le port de Dunkerque avait reçu et expédié 1,892 navires jaugeant 988,636 tonneaux. Pendant le même laps de temps nous avons en 1890, 2,227 navires et 1,074,992 tonneaux.

Les quatre mois de l'année 1890, nous ont donc donné une augmentation de 335 navires et 86,356 tonneaux. Pendant le mois d'avril il est entré au port 19 navires ayant un tirant d'eau de 6m et au-dessus. Le nombre des navires entrés au port dans ces conditions depuis le 1er janvier se monte à 95 ayant une jauge de 147,179 tonneaux.

BELGIQUE

Les fêtes de Bruxelles. — Parmi les fêtes qui auront lieu au mois de juillet, à Bruxelles, pour célébrer le jubilé royal, figurera un grand cortège des géants et des légendes populaires qui promet d'être très original.

C'est ainsi qu'on aura la légende de Manneken-Piss et les anciens Gildes, les géants Druon et Antigon, qui figurèrent à la tête franco-belge du palais de l'Industrie ; le Doudeu de Mons, le grand chevalier d'Ath, le groupe des quatre fils Aymon à cheval, d'Alost, et les personnages légendaires des villes de Termonde, Courtrai, Gramont, Tirlemont, Liège, etc., etc. Namur enverra un peloton d'échassiers et ses Moncabreux.

Au nombre des sociétés bruxelloises, il en est une qui représentera la Veillée des dames de Bruxelles.

Mais le clou de la fête sera la présence de la célèbre Tarasque, que la municipalité de Tarascon a gracieusement consenti à expédier en Belgique. On verra également le géant Gayant, de Douai, et le fameux Reuze, de Dunkerque.

Courtrai. — Le Tribunal de Courtrai vient de rendre les jugements suivants :

Le 27 juin, Félix Beernaert et Jean Verscheure, Courtrai, détenus, chacun un an ; Léopold Verscheure, Courtrai, par défaut, 5 ans de prison, 5 ans de surveillance et arrestation immédiate, et Henri Wulbrecht, Heule, 6 mois, pour vol et recel ; Félix Beernaert, et Jean Verscheure, détenus, chacun 6 mois, 2 mois et 26 francs ; et Léopold Verscheure, par défaut, 4 ans et 6 mois, pour vol ; Henri Wulbrecht, Heule, 6 mois pour vol et recel.

Debloere Théophile, Bruges, par défaut, 8 jours et 26 fr. et Deblaere Albert, Roulers, 8 jours, 25 fr. et 1 mois, pour coups et bris mobilier ; Guillaume Timmerman, Roubaix, 8 jours et 10 fr. pour port d'armes prohibées, de faux noms et coups.

Le 28. — Jules Malfrère, détenu, 4 ans, pour coups ayant occasionné la mort ; Edouard Bovyn, Ceverne, 26 fr., conditionnellement, pour vol et recel ; Henri Deceuninck, Lauwe, 8 jours, 1 mois et 2 fois 1 fr. pour outrage, coups, rébellion et ivresse ; Marie Sasse, Courtrai, 15 jours conditionnellement, pour coups ; Joseph Debrabandère, sans domicile fixe, 4 mois et 26 fr. pour abus de confiance ; Charles Nottebaert, Courtrai, 26 fr. pour outrages et ivresse ; Pierre Brenning, 15 jours, et Camille Verhulst, 26 fr. tous deux à Courtrai, pour coups.

Adolphe Desurmont, sans résidence fixe, par défaut, 2 mois et 26 fr. pour abus de confiance ; Ivon Warlop, Camille Ghesquière et Jean Ghekiere, à Bisseghem, chacun 200 fr. plus 100 fr. pour délit de chasse ; Louis Vaareosebeke, Wattrelos, 3 mois et 26 fr. conditionnellement, pour opposition ; Louis Debaisieux, détenu et Louis Vanlaere, Roubaix, par défaut, chacun 8 mois, pour vol qualifié.

Jean Verkest, détenu, 2 fois 3 mois et 26 francs pour escroqueries ; Auguste Lammertyn, Cachtem, 222 fr. plus 29,20 fr. pour fraude en matière de douanes.

— *Une vente.* — Les hospices civils de Courtrai viennent de vendre de la main à la main, pour la somme de 125,000 fr., l'Institut des Dames de St-Nicolas, situé à Courtrai. Les acquéreurs sont M. L. Raepsaet, curé à St-Joseph (Hooglede), M. Emile Moyart, filateur à Roubaix, et Mme Emile Moyart, née Philomène Raepsaet. La digne supérieure de l'institut St-Nicolas est la sœur de M. l'abbé Raepsaet et de Mme Loyart.

— *Dans l'eau.* — Quelques gamins étaient à jouer dimanche dernier, au quai de la Digue ; quand soudain l'un d'eux, perdit l'équilibre et s'en alla rouler dans la Lys, où il allait infailliblement trouver la mort, sans le courage d'un jeune homme de 21 ans, nommé Vandewiele, qui, au péril de sa vie, s'élança tout habillé dans la rivière et sauva le petit imprudent.

Après quelques soins prodigués à l'enfant, par un homme de l'art, le petit fut ramené à ses parents.

— *Brûlé.* — Mercredi, vers 8 heures du matin, un pénible accident est arrivé dans la teinturerie de MM. Catteaux et Cie. Le surveillant, Adolphe Vergote, est tombé dans une cuvelle de teinture bouillante et a eu tout le côté droit brûlé. Après les premiers soins d'un médecin, la victime a été transportée chez elle dans un état alarmant.

ETAT-CIVIL. — *ROUBAIX. — Déclarations de naissances du 2 juin.* — Julia Bernard, rue Archimède. — Olivia Dedoncker, au Hutin, 9. — Blanche Gousseaux, rue du Tilleul. - Jules Couteau, rue de la Vigne. — Marie Vangoethem, rue de la Perche. — Marie Lesaffre, rue de la Potennerie, 20. — Zéphyrin Catel, rue Villars, 4. — Adolphe Vandebaeghen, rue Bernard, 4. — François Delcluse, Hôtel-Dieu. — Henri Debusschere, Hôtel-Dieu. — Jeanne Rybroeck, rue Saint-Laurent, 41. — Hélène Hiroux, rue de l'Epeule. — Angèle Castel, rue Maufait. - Désiré Quehen, Quai de Calais. — Emile Cuvelier, rue du Vivier. — *Mariages.* — Paul Lievens, 36 ans, mécanicien, boulevard Gambetta, 36, et Silvie Duytchaever, 30 ans, tisseuse, boulevard Gambetta. — Louis Bernard, 22 ans, paveur, à Wasquehal, et Judith Gossye, 21 ans, couturière, rue de la Lys, 31. — *Déclarations de décès du 2 juin.* — Hulstaert, présenté sans vie. — Elisa Lesaffre, 33 ans, rue de Mouveaux. — Louis Dubut, 21 ans, rue de Croix. — Ludivine Vandekerckove, Hôtel-Dieu. — Dekeyser, rue des Longues-Haies, 5. — Amand Cau, 76 ans, rue des Arts, 61.

TOURCOING. — Déclarations de naissances du 1er juin. — Germaine Caus, sentier de Roncq. — Ferdinand Deconinck, rue de la Latte. — Jean Delhatte, rue d'Anvers. — Paul Aliegaert, rue de la Blanche-Porte. — *Du 2.* — Angèle Waeguenaire, rue des Phalempins. — Marie Debodde, rue Neuve-de-Roubaix. — Zélia Wagnon, rue de Gand. — Germaine Naessens, rue de la Latte. — *Mariages.* — Aloise Verbeye, tisserand, et Marie Hardy, 41 ans, époussteuse. — Henri Florin, 64 ans, trieur, et Juliette Herbé, 24 ans, soigneuse. — Cyrille Lelièvre, 21 ans, domestique, et Philonème Montagne, 18 ans, dévideuse. — Gustave Salembier, 21 ans, raitacheur, et Nathalie Demaille, 22 ans, soigneuse. — Paul Coqu, 34 ans, domestique, et Virginie Vanostal, 23 ans, ouvrière en fuseaux. — Gustave Legrand, 21 ans, maçon, et Blanche Poupart, 23 ans, dévideuse. — *Déclarations de décès du 1er juin.* — Marie Casnon, 15 ans 3 mois, sans profession, rue de la Paix. — Victoire Depoortere, 23 ans 2 mois, soigneuse, rue des Piats. — *Du 2.* — Clara Whelan, 57 ans 1 mois, sans profession, rue de Guines. — Elise Demarchelier, 44 ans 6 mois, sans profession, rue Saint-Pierre. — Marthe Dubly, 21 jours, rue de l'Esplanade. — Jean Lemaut, 18 jours, Pont-de-Neuville.

CROIX. — Déclarations de naissances du 25 au 31 mai. — Henri Wuillart, rue de Bapaume. — Marie Pol, rue de Mulhouse. — Emma De Plancke, rue de Lille. — Léon Dogimont, rue Basse. — Casimir Rutteau, rue du Fort Boulanger. — Henri Piogez, rue Guizot. — Marie Prosse, rue Perdue. — Henri Gabrian, rue de Wasquehal. — Alfred Barlery, rue Jacquart. — Jeanne Deschynck, rue de la Malleffery. — Louis Delfortrie, rue de Belfort. — Eugénie Vandenbulcke, rue de Maubeuge. — *Mariages.* — Florimond Mahieu, 26 ans, journalier, et Marie Andries, 28 ans, journalière. — Louis Broux, 27 ans, tisserand, et Félicie Lepontre, 25 ans, journalière. — Clovis Lejeune, 32 ans, journalier, et Adolphine Broux, 22 ans, journalière. — *Déclarations de décès du 25 au 31 mai.* — Sophie Lemaitre, 61 ans sans profession, rue Verte. — Léontine Debuisson, 5 mois, rue Colmar. — Lynknecht, 2 mois, rue de la Limite.

SAILLY-LEZ-LANNOY. — Déclarations de naissances du 16 au 31 mai. — Jules Montagne, au Bas Chemin. — Jules Wanquier, au Tronquois. — Louise Fiquet, au Bas-Chemin. — Louis Delacroix, au Trieu-de-Meurchin. — *Déclarations de décès du 16 au 31 mai.* — Adèle Duquenne, 21 ans, au Trieu-de-Meurchin.

ASCQ. — Déclarations de naissances du 16 au 31 mai. — Maurice Leruste, à la Ville. — Auguste Dupriez, au Grand-Ruage. — Louis Delbecque, aux Cinq Bonniers. — Germaine Marga, au Pron. — *Mariage.* — Louis Ribaut, 26 ans, charron, à Ascq, et Juliette Dhennin, 28 ans, journalière, à Ascq. — *Déclarations de décès du 15 au 31 mai.* — Louis Pottier, la Place. — Amélie Dillies, 50 ans, ménagère rue Verte.

CONVOIS FUNEBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Auguste VERGRACHT qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Ursule-Marie VERGRACHT, décédée à Roubaix, le 3 juin 1890, à l'âge de 8 ans et 2 mois, administrée du Sacrement de l'Extrême-Onction, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Salut d'ange Solennels, qui auront lieu le mercredi 4 courant, à 4 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de l'Alma, cour Decoke, 12.

Les amis et connaissances de la famille DUJARDIN-DESMAZIÈRES qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Alphonse DUJARDIN, décédé à Roubaix, le 2 juin 1890, à l'âge de 42 ans, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 4 courant, à 8 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Fresnoy, 1.

Les amis et connaissances de la famille CAU-SCAMPS qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur Amand-Fidèle-Joseph CAU, décédé subitement à Roubaix, le 2 juin 1890, dans sa 76e année, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 5 courant, à 9 heures, en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix. Les Vigiles seront chantées le mercredi 4, à 5 heures 1/2. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue des Arts, 60.

Les amis et connaissances de la famille NUYTS-SCRÉPEL qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Dame Léontine-Henriette SCRÉPEL, décédée à Tourcoing (Blanc-Seau), le 3 juin 1890, à l'âge de 48 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercred